



**ACADÉMIE  
DE DIJON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Saône-et-Loire



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Centre d'information et d'orientation  
d'Autun

# Mallette des parents

## Mon enfant entre en 6ème : Que faire en tant que parents ?

*Organisation*

*Bien-être*

*Apprentissages*

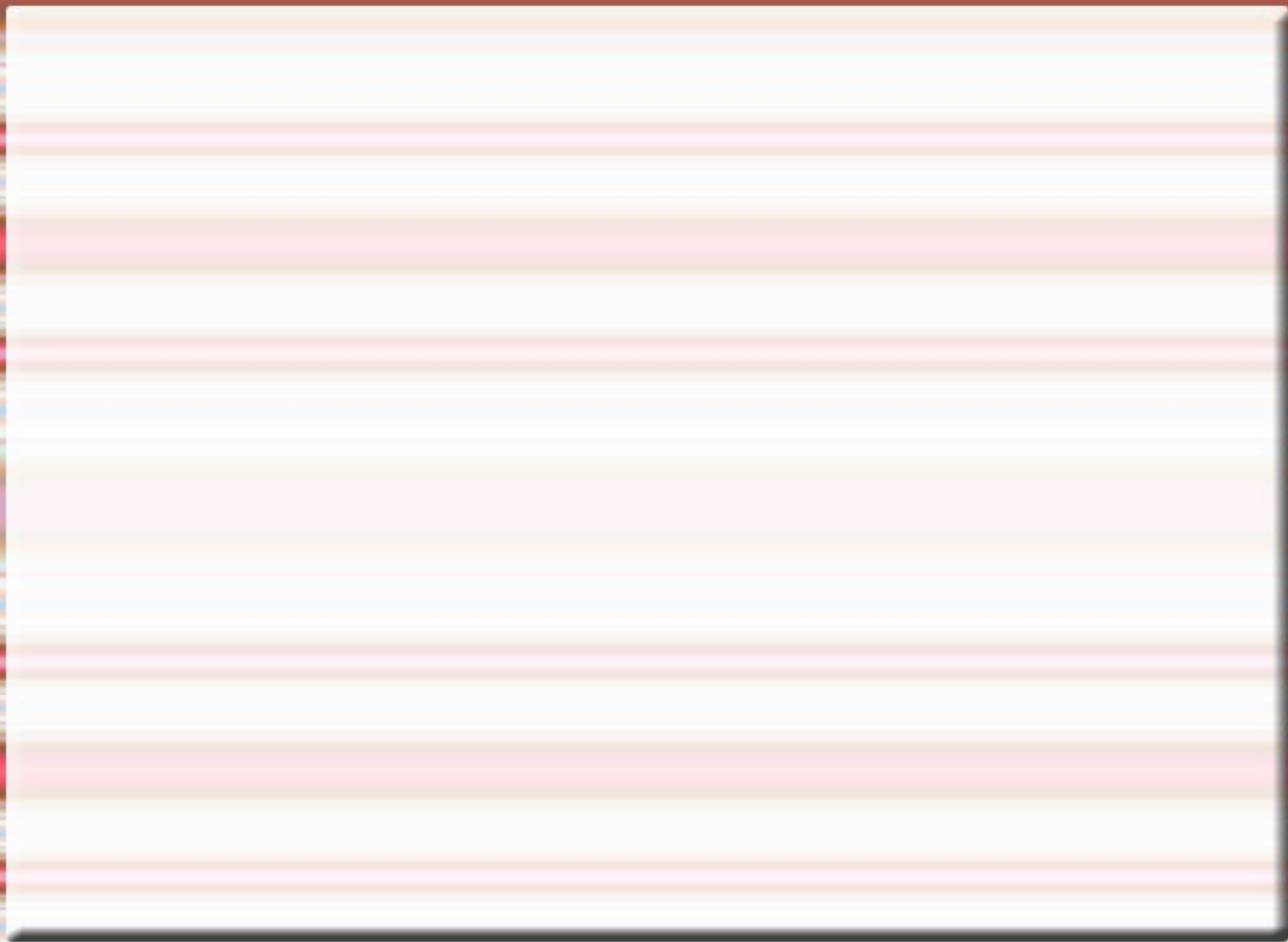
*Devoirs*

*Accompagnement*

*Relations aux autres*

*Soutien*

*Hygiène de vie*



## ***Mon enfant entre en 6<sup>ème</sup> : Que faire en tant que parents?***

- ◆ Nouvelles matières, nouveaux professeurs, travail personnel plus important, emploi du temps plus souple...

Au collège, **beaucoup de choses changent**, ce qui oblige votre enfant à devenir rapidement autonome.

**En tant que parents, vous pouvez l'aider dans cette transition.**

- ◆ **Ce qui va changer :**

- Un établissement plus grand
- Un professeur par matière
- Plusieurs salles de classes dans la journée
- Un emploi du temps variable
- Un rythme de travail et une réflexion plus soutenus

## ***Mes interlocuteurs au collège:***

- ◆ **-Le/ la Principal(e)** : secondé(e) généralement par **un(e) adjoint(e)**. Ils **dirigent, gèrent et coordonnent l'ensemble du personnel** du collège. Ils mettent en œuvre des décisions pédagogiques, éducatives et administratives
- ◆ **-Le/la conseiller(e) principal d'éducation (CPE)** : organise le bon fonctionnement de la « **vie scolaire** » et coordonne l'équipe **des assistants d'éducation** (surveillants). Il organise aussi leur travail pour les permanences, les récréations et le restaurant scolaire. **Il suit la scolarité de votre enfant concernant son assiduité** (entrées, sorties, absences, retards).
- ◆ **-Le/la professeur(e) principal** : Le professeur principal est choisi parmi les professeurs de la classe. **Il est l'interlocuteur principal de votre enfant**. C'est un interlocuteur privilégié en cas d'interrogations ou de problèmes scolaires.
- ◆ **-Le pôle médico-social : L'infirmier(ère)** : il/elle apporte des conseils, une aide pour toutes les **questions dans le domaine de la santé**, dans le respect et la confidentialité. **L'assistant(e) social(e)** : il/elle écoute, conseille et soutient les jeunes qui rencontrent des difficultés personnels, des problèmes familiaux. Il/elle apporte une **aide aux familles en cas de difficultés** administratives, juridiques, financières. **Le/la psychologue de l'Éducation Nationale** : il/elle contribue à la réussite de tous les élèves et accompagne les plus en difficulté. Il/elle est **à l'écoute des adolescents et de leur famille** et les reçoit pour les conseiller et les informer à différentes étapes clés.

## ***Comment suivre la scolarité de mon enfant au collège?***

- ◆ **En tant que parent, vous avez un rôle à jouer pour suivre la scolarité de votre enfant.** Vous pouvez l'encourager en cas de doutes , lui proposer du soutien en cas de difficulté, et lui montrer que vous êtes à ses côtés.
  
- ◆ Pour vous aider, le collège met à votre disposition **un certain nombre d'outils** qui vous permettront d'en savoir plus sur la vie d'élève de votre enfant :
  - les bulletins scolaires
  
  - l'agenda
  
  - l'espace numérique de travail de l'établissement (ENT)
  
  - le carnet de correspondance
  
- ◆ **A la maison,** vous pouvez l'aider dans les premières semaines dans l'organisation de son cartable, l'aider à s'organiser dans ses devoirs et dans l'apprentissage de ses leçons...

## ***Comment accompagner mon enfant dans son travail scolaire ?***

- ◆ Le passage en 6ème est un cap important dans la scolarité de votre enfant. Il est nécessaire de le guider vers encore plus d'autonomie.  
**En tant que parents, vous avez votre part à jouer pour l'accompagner le mieux possible.**

	Constats	Conseils
Organisation	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tout le matériel se trouve à la maison.</li><li>-L'enfant doit penser chaque jour au matériel dont il a besoin en fonction des cours.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ayez le double de l'emploi du temps affiché.</li><li>- Laissez votre enfant faire son cartable et vérifiez ensuite avec lui.</li><li>- Appliquez le même code couleurs que celui de l'emploi du temps à chaque cahier ou classeur pour mieux se repérer.</li></ul>

	Constats	Conseils
Devoirs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enseignant donne des devoirs du jour au lendemain ou pour des jours ultérieurs.</li> <li>- Plusieurs évaluations peuvent avoir lieu le même jour.</li> <li>- La quantité de leçons est plus conséquente qu'en CM2.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- N'attendez pas l'évaluation finale pour apprendre mais le faire régulièrement même si l'enseignant ne le dit pas.</li> <li>- Interrogez votre enfant sur la leçon pour vérifier qu'il maîtrise les concepts, les notions, le vocabulaire spécifique.</li> <li>- Vérifiez les exercices à l'écrit et demandez à votre enfant comment il est arrivé à ce résultat.</li> <li>- Anticipez les devoirs avec votre enfant : s'il n'a rien à faire pour le lendemain, il peut s'avancer. N'oubliez pas de vous adapter à la fatigue de votre enfant et à l'ampleur de sa journée.</li> <li>- Les mercredis et le week-end, consacrez un temps donné pour les devoirs.</li> <li>- Utilisez l'espace numérique du collège pour vérifier l'emploi du temps, les devoirs à faire, les leçons à apprendre.</li> </ul>
Lui apprendre à apprendre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enfant apprend différemment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifiez le mode d'apprentissage le plus opérant : a-t-il besoin de relire sa leçon ? Ou que vous lui relisiez ? A-t-il besoin d'écrire ? De faire des schémas ? D'utiliser des couleurs ?</li> <li>A-t-il besoin que vous lui posiez des questions ? A-t-il besoin de vous dire ce qu'il a appris, compris ?</li> <li>- Revenez régulièrement sur les notions acquises pour les réactiver et les ancrer en mémoire.</li> </ul>

## ***Mon enfant entre en 6ème : Quelques conseils***

- ◆ **Mettre de côté ses angoisses de parents** et rassurer votre enfant en lui disant que même s'il y a beaucoup de changements, il ne sera pas seul.
- ◆ **Garder le contact avec les professeurs** : vous devez soigner les relations avec les professeurs de votre enfant, si vous n'êtes pas d'accord avec eux, la discussion doit se faire entre adultes.  
Se rendre aux rencontres parents-professeurs si possible : connaître les adultes avec lesquels votre enfant passe ses journées est une manière aussi de montrer à son enfant que sa scolarité compte pour vous.
- ◆ **Veillez au bien-être de votre enfant** : au bout de quelques semaines, votre enfant trouvera son rythme mais il aura toujours besoin du regard bienveillant et encadrant de l'adulte.
- ◆ **Attention à son hygiène de vie**: sommeil, alimentation, activités extra-scolaires...
- ◆ **Et restez vigilants** : surveillez le comportement de votre enfant, changements, chutes des résultats...





## Les écrans à l'entrée au collège

Au niveau national, il est constaté que le premier téléphone portable est acheté en 6ème. Il est donc important que vous l'accompagniez à l'usage de celui-ci.

Voici quelques conseils :

- Installez une application de **contrôle parental**. Cela vous permettra de limiter le temps d'utilisation, de contrôler l'accès à des contenus inappropriés....
- **Échangez avec votre enfant sur les dangers** que peuvent représenter les réseaux sociaux.
- **Conseillez votre enfant** sur la gestion de l'ensemble des applications qu'il souhaite installer. Il est important de lui faire prendre conscience que les autres utilisateurs ne sont pas tous bien intentionnés. Cela vaut aussi pour les jeux en ligne.
- Vous documenter sur le **cyber-harcèlement**.
- **Soyez vigilants aux âges recommandés** pour les films, jeux vidéo, séries...
- **Aménagez des pauses** notamment au moment du repas et du coucher, le cerveau a besoin de repos.

**A vous parents de comprendre les dangers et de limiter les dégâts des écrans en général ( téléphone portable, tablette, jeux vidéos, ordinateur, télévision )**

**RASED Couches**

Tél : 06 31 05 19 02

rased.couches@ac-dijon.fr

**RASED Autun 1**

Tél : 06 42 46 71 95

rased.autun1@ac-dijon.fr

**Centre d'information et  
d'orientation  
d'Autun**

1 rue des Pierres

71400 AUTUN

Tél : 03 85 52 04 58

cio.autun@ac-dijon.fr

*Document réalisé par les psychologues de l'éducation Nationale (EDA et EDO): Élodie BOICHE (RASED), Virginie FUMET (RASED), Nadine BEAUGE (CIO), Aurélie DUBOST (CIO), Emma GOYOT (CIO) et Nicoletta LECLERC (CIO).*